

Bordeaux, mardi 18 juillet 2023

« Qui veut casser les CFA de l'artisanat ? »



Gérard Gomez - Crédit : Claude Petit

« En tant que président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, je suis profondément consterné par la décision prise lundi 17 juillet par le conseil d'administration de France Compétences de baisser les niveaux de prise en charge (NPEC) de l'apprentissage.

Cette mesure est tout simplement incompréhensible et va à l'encontre des objectifs fixés par le gouvernement lui-même. D'un côté, nous entendons celui-ci afficher son ambition de former 1 000 000 d'apprentis d'ici 2027, et affirmer vouloir remédier au manque de main-d'œuvre qualifiée dans notre pays. De l'autre côté, nous sommes confrontés à une décision de réduction des financements des outils de formation qui se révèlent efficaces pour atteindre ces objectifs. C'est tout simplement aberrant !

Comment pouvons-nous prétendre vouloir développer l'apprentissage et réduire le manque de main-d'œuvre, tout en réduisant les moyens alloués à une formation de qualité ? Cela ne fait que mettre en péril notre avenir. Si cette décision de France Compétences devait être définitive, nous assisterions à un coup de frein brutal de l'apprentissage.

Il est grand temps de changer notre perspective sur la formation professionnelle. Il est crucial de cesser de considérer le coût de celle-ci comme une simple charge pour l'État. Au contraire, nous devons la percevoir comme un véritable investissement pour l'avenir de nos territoires, de nos entreprises et de nos jeunes qui sont de plus en plus attirés par les métiers de l'artisanat.

On peut légitimement se demander si on ne veut pas casser les CFA de l'artisanat, des établissements qui ont fait la preuve de leur efficacité pour former les salariés et plusieurs générations d'entrepreneurs de l'artisanat. Ils sont des acteurs clés dans la transmission des savoir-faire, de la préservation de nos métiers traditionnels et de l'insertion professionnelle. Pourquoi brider leur potentiel en réduisant les moyens qui leur sont alloués ?

Avec mes collègues élus de la CMA Nouvelle-Aquitaine, j'appelle donc le gouvernement à ne pas suivre cette orientation et à garantir des niveaux de prise en charge de l'apprentissage à la hauteur des enjeux. Nous avons besoin d'une politique forte de soutien à l'apprentissage, qui valorise nos métiers, encourage l'entrepreneuriat et donne toutes les chances à nos jeunes de s'épanouir professionnellement.

L'avenir de notre pays se joue maintenant. Ne laissons pas passer cette opportunité de former une génération compétente, motivée et prête à relever les défis de demain ».

Gérard Gomez, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine

La CMA, premier formateur par apprentissage de Nouvelle-Aquitaine

Le Centre de Formation des Apprentis régional de la CMA forme en effet près de 20 % des apprentis de la région. Il regroupe 15 établissements de formation rassemblant 950 collaborateurs. Il propose 144 certifications pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises artisanales sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin de mieux préparer les professionnels de demain.

Un Centre de Formation des Apprentis régional qui se modernise et se développe

En 2022, plusieurs chantiers se sont achevés : le Pôle alimentaire du Centre de formation de Saint-Benoît (86) et le bâtiment administratif du Campus des Métiers de Niort (79) qui sera entièrement réhabilité d'ici à 2024. L'extension du campus des métiers de Parthenay (79) s'est achevée elle aussi. D'autres travaux ont débuté : l'extension du pôle automobile de Lagord (17) qui sera terminé dans quelques mois. En 2023, le chantier de réhabilitation et l'extension du Centre de formation La Palme à Agen (47) a débuté. D'autres projets devraient se concrétiser dans les deux prochaines années : création en Haute-Vienne d'un nouvel espace consacré à la maintenance automobile, et création de la tonnellerie du futur à Cognac (16). Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en est le partenaire financier principal avec la participation de nombreuses collectivités locales et l'État dans certains cas.

Un outil performant pour remédier au manque de main-d'œuvre des artisans

En modernisant et en agrandissant ses sites de formations de son Centre de Formation des Apprentis régional, la CMA Nouvelle-Aquitaine contribue à la dynamique régionale en termes de formation, d'emplois et répond aux besoins des entreprises artisanales. Ainsi, 41,5 % des apprenants ayant terminé leur formation en 2022 sont devenus salariés ou créateurs d'entreprise 6 mois plus tard.

Parmi les salariés, 65% d'entre eux sont en CDI, la moitié a été embauchée par l'entreprise qui les a formés.

Selon une étude menée fin 2022 (en ligne sur le site artisanat-nouvelle-aquitaine.fr), 84 % des apprenants ont obtenu leur diplôme ou titre. Le taux de satisfaction des apprenants s'élève à 81% et celui des entreprises (maîtres d'apprentissage, tuteurs) à 79 %.

La CMA Nouvelle-Aquitaine, un réseau de proximité au service des 194 000 entreprises artisanales

- 300 élus, 1750 collaborateurs, 37 points de contact.
- Un organisme régional de formation certifié QUALIOPI réparti sur 15 sites, formant 13 000 apprenants.

Contacts presse - CMA Nouvelle-Aquitaine

Ludovic Groult - responsable pôle médias - 06 81 31 67 73

David Chevalier - chargé de communication relations médias - 06 02 02 01 67

medias@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr



ARTISANAT-NOUVELLE-AQUITAINE.FR